

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET COURRIEL

Le 26 août 2021

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal, Québec H4Z 1A2

Objet : R-4165-2021 Énergir – Demande d'autorisation pour réaliser un projet visant à évaluer l'interchangeabilité de l'hydrogène dans le réseau d'Énergir / DÉPÔT DES COMMENTAIRES DU ROEE

Chère consœur,

Conformément à la décision procédurale [D-2021-095](#), le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEE) dépose ses commentaires dans le dossier en rubrique.

Le ROEE est conscient qu'il accuse un léger retard dans le dépôt de ses commentaires, qui devaient être soumis pour 12h en date d'aujourd'hui, mais soumet à la Régie que ce retard de moins de deux heures ne crée aucun préjudice pour Énergir et n'a pas non plus pour effet d'affecter le traitement procédural du dossier. Le retard du ROEE s'explique notamment par le travail d'analyse minutieux que le présent dossier requiert, qui devait faire l'objet de dernières validations, ainsi que par le fait que l'équipe du ROEE doit composer avec un effectif réduit en période estivale. Ainsi, si nécessaire, le ROEE demande respectueusement à la Régie de remédier à ce retard quant à l'heure du dépôt de ses commentaires, comme le lui permet l'article 57 du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie*¹.

¹ RLRQ, c. 6.01, r. 4.1.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Gabrielle Champigny, avocate

Gabrielle Champigny, avocate

GC/gc

cc.
Me Marie Lemay Lachance, Énergir
Jean-Pierre Finet, analyste
Bertrand Schepper, analyste
Laurence Leduc-Primeau, coordonnatrice du ROÉÉ